

Vélo CITÉ infos n°61

Pays de Montbéliard

Avril Mai Juin 2024

*Bicyclette, bicyclette, bicyclette, clette, clette,
Je te guette, je m'entête, c'est la fête, fête, fête.
A vélo, en vélo, sur l'vélo, lo, lo,
Il fait chaud, c'est pas sot, tout est beau, beau, beau.
Ma p'tit' reine, ma p'tit' reine, ma p'tit' reine, reine, reine,
Tu m'emmènes, tu me traînes, bien sereine, reine, reine.
Ma bécane, ma bécane, ma bécane, cane, cane,
Je te tanne, et sans panne, tu m'dépannes, pannes, pannes.
Mon biclou, mon biclou, mon biclou, clou, clou,
T'es trop chou, t'es pas mou, dans la boue, boue, boue.
Sur l'grand bi, sur l'grand bi, sur l'grand bi, bi, bi,
Je me dis, qu'est-ce qu'on rit, vive la vie, vie, vie.
La draisiene, la draisiene, la draisiene, sienne, sienne, sienne,
Pas vaurienne, cette gardienne, bien terrienne, rienne, rienne.
Le tricycle, le tricycle, le tricycle, cycle, cycle, cycle,
Ah ! Ce cycle, sans besicles, c'que ça cicle, cicle, cicle.
Le tandem, le tandem, le tandem, dem, dem,
Pour qui s'aiment, un poème, vie d'bohème, hème, hème.
Célerifère, célerifère, célerifère, fère, fère,
Quelle affaire, ce faux-frère, j'vocifère, fère, fère.
Vélocipède, vélocipède, vélocipède, pède, pède,
Au club Med, dans un oued, pas trop raide, raide, raide
Les deux-roues, les deux-roues, les deux-roues, roues, roues,
Bon pour nous, bon pour vous, bon pour chacun d'nous.*

Véronique

2024 : Capitale de la culture... et du vélo ?

Nous allons profiter de l'évènement Capitale Culture pour que le vélo tienne son rang de P'tite Reine !

Mais si le vélo sera de la fête, cela ne sera pas de même, côté aménagement...

Après un mi-mandat bien dépassé, nous avons vu certes quelques réalisations par-ci par-là, vu fleurir quelques arceaux, des aides à l'achat, la mise en place du forfait mobilité à PMA et bientôt la passerelle de Lougres ...

Mais le bilan est tout de même quelque peu maigre...

Quid du plan de circulation de la ville d'Audincourt, quid à Montbéliard des aménagements du Faubourg de Besançon, de l'Avenue Foch, de l'avenue Joffre (peut-être en 2027 ?) du carrefour avenue Gambetta, quid de l'abri sécurisé digne de ce nom devant la gare...

Le plan de mobilité pour l'agglomération, est enfin relancé, mais avec un contenu qui risque de nous décevoir...

Bien sûr, nous avons conscience des difficultés financières de nos collectivités, et que décrocher la timbale promise par les plans vélo gouvernementaux n'est pas chose facile... Mais finalement, avoir une stratégie cyclable ambitieuse ne dépend-t-elle pas aussi d'une simple volonté politique ?

L'intention de relancer une filière vélo sur notre territoire, telle qu'annoncée dernièrement par Madame SIEFFERMANN (sous Préfète de Montbéliard), stimulera peut-être cette volonté.

Notre volonté à nous reste infaillible : nous avons pour projet d'étendre notre challenge « Je vais au boulot à vélo » sur le territoire de Belfort et d'Héricourt avec « Veloxygène90 » et « Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté ».

De plus, nous allons mutualiser nos actions sur le plan régional avec le nouveau Collectif vélo Bourgogne-Franche-Comté.

La P'tite Reine entend bien garder son rang !

Odile JOANNES



Les aides à l'achat d'un vélo



Nouveauté : les vélos d'occasion sont maintenant éligibles

	Particulier avec un revenu fiscal de référence par part		Personne morale (entreprise, association, collectivité)
	inférieur ou égal à 7 100 € ou en situation de handicap	inférieur ou égal à 15 400€	
Vélo classique	Aide de 150 € maximum		
Vélo à assistance électrique	Aide de 400 € maximum	Aide de 300 € maximum	
Vélo traditionnel ou électrique pliant, cargo, allongé, adapté à une situation de handicap	Aide de 2 000 € maximum	Aide de 1 000 € maximum	Aide de 1 000 € maximum
Remorque électrique			

La demande doit être faite dans les 6 mois suivant l'acquisition du vélo :

- sur le plan national : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/access.html>

- à laquelle s'ajoute des aides sur le plan local : Pays Montbéliard Agglomération et les villes de Montbéliard - Audincourt - Sainte-Suzanne - Pont de Roide

Changer son mode de transport pour aller au travail, comment faire ?

C'est dans votre entreprise ou dans votre service public qu'il faut appréhender cette question et l'aborder de manière collective.

Des lois existent mais force est de constater que depuis 5 ans, elles ne s'appliquent que très partiellement.

Vote dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) en 2019, le forfait mobilité durable est un dispositif facultatif à disposition des entreprises pour encourager financièrement les trajets domicile-travail réalisés au moyen de mobilités douces comme le vélo, le covoiturage ou encore la trottinette.

En avril 2021, le ministère des Transports publie un premier rapport succinct, baptisé « Baromètre Forfait Mobilités Durables ». Bilan : seuls 20 % des employeurs publics et privés l'ont alors mis en place.

D'après la 2ème édition du Baromètre Forfait Mobilités Durables, publiée en juin 2022, seules quatre entreprises sur dix du secteur privé l'ont adopté. « Les nouveaux résultats permettent de dresser un constat encourageant avec un déploiement progressif de ce forfait dans le cadre des politiques de mobilité des employeurs », se réjouit toutefois la communication officielle.

Aujourd'hui, le forfait est exonéré de charges sociales jusqu'à 700 euros, et même 800 euros en cas de cumul avec le remboursement à 50 % des transports en commun.

Pour qu'il y ait des changements culturels sur nos modes de transport, c'est dans la négociation collective qu'il faut l'aborder pour en faire un sujet au sein de l'entreprise.



Le Code du travail impose aux entreprises de plus de 50 salariés la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

Cette procédure, à l'initiative de l'employeur ou des organisations syndicales, permet de négocier des avancées au sein de l'entreprise. Pendant les NAO, des thèmes définis par la loi sont obligatoirement abordés dont celui de la mobilité. En effet, ces entreprises sont désormais "invitées" à négocier "la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituel et leur lieu de travail".

Nous pouvons citer un accord récemment signé dans l'industrie pharmaceutique qui a pour objectif un plan de décarbonation prévoyant de réduire de 50 % les émissions directes de carbone d'ici à 2030 et de 25 % les émissions indirectes en prenant 2021 comme année de référence.

Alors à vous d'interpeller vos employeurs (publics ou privés) et/ou vos organisations afin que ce sujet soit inscrit au calendrier des débats dans votre entreprise. C'est un enjeu d'avenir.

Jean Michel Levecque



Ça grince

On y a cru une journée, la rue Clémenceau piétonne...



Nous avons cru comprendre lors de la réunion du 22 janvier, où Vélocité Pays de Montbéliard avait été conviée, que la rue Laurillard, une partie de la rue Clémenceau ainsi que la fin de la rue des Fèbvres seraient piétonnisées. Mme Biguinet avait fait cette annonce à la demande des commerçants.

Cela semblait acté...

Quelle déconvenue !

Décidément, la ville de Montbéliard ne va pas suivre le mouvement des villes qui se piétonnisent ... comme notre ville voisine, Belfort !

Ci-contre, la rue Clémenceau dans un futur lointain...



Créer plus d'espaces publics apaisés afin de donner envie aux piétons de consommer, ou faciliter la circulation et le stationnement automobile, en espérant attirer plus de clients ?

D'après plusieurs études menées par Mathieu Chassignet, ingénieur mobilité, auprès de l'ADEME, il ressort que :

- Les clients réclament des espaces apaisés et moins de voitures,
- Accorder trop de place à la voiture c'est se priver de certains clients qui ne trouvent pas le centre-ville agréable.

Il est également souligné que « *Les commerçants surestiment aussi beaucoup la part de la voiture. Des enquêtes ont consisté à interroger en parallèle les commerçants et les clients sur les modes de déplacement. En moyenne, on constate un décalage de 20 points. Ce qui veut dire que les commerçants pensent que la part de la voiture est de 50% quand elle n'est en réalité que de 30%* »

A Montbéliard, la maire affirme que « *La piétonnisation fonctionne dans les grandes agglomérations où l'offre de transports publics est riche, beaucoup moins dans des villes de la taille de Montbéliard.* »

A Compiègne (40 000 habitants), où des travaux de transformation de places principales en lieu de vie ont été entrepris, le maire déclare que « *la piétonnisation accroît la fréquentation commerciale, plutôt que le contraire.* »

Alors, pourquoi ne pas lancer un sondage pour enfin connaître l'avis des habitants et des commerçants du Pays de Montbéliard sur ce sujet ?

En attendant, nous allons lancer « Je fais mes courses à vélo » pour la 3^{ème} édition du 2 au 31 mai.



Agenda 2024

- Dimanche 28 avril, 10h - Balade musicale classique
- Samedi 4 mai, 14h30 - Sur les traces de la famille Peugeot (balade Patrimoine)
- Dimanche 2 juin, 10h - Balade musicale du Moloco
- Samedi 22 juin, 14h30 - Les monuments aux morts du Pays de Montbéliard (balade Patrimoine)
- Samedi 29 juin, 10h00 - « Belfort Rétro Vélo Tour » organisée par les musées de Belfort

Réunions VélocITÉ

Lundis 6/05 et 3/06
RV à 18h, salle Bauhin,
Espace associatif

« JE VAIS AU BOULOT A VÉLO » PREND DE L'AMPLEUR !



Créée il y a huit ans, notre opération « Je vais au boulot à vélo » est devenue incontournable et ne demande plus qu'à s'élargir sur d'autres territoires et à d'autres publics.

Cela va être chose faite cette année, ou du moins nous y travaillons.

Sur d'autres territoires, avec l'association voisine « VELOXYGENE 90 » qui nous a sollicités afin d'ouvrir le challenge aux habitants du Territoire de Belfort et pourquoi pas, profiter de cette demande pour l'élargir aux habitants du Pays d'Héricourt.

Sur d'autres publics avec le Campus métropolitain Belfort-Montbéliard, qui nous a demandé de coupler leur opération « Je vais au campus à vélo » ouvert à tous étudiants majeurs disposant d'une inscription à jour dans l'un des établissements de formation du Nord Franche-Comté proposant au moins une formation supérieure.

Les marchés du soir, on y va à vélo !



Les 73 élus de l'agglomération étaient à vélo lors de la cérémonie d'ouverture Capitale Culture 2024.

Une première qui ne demande qu'à perdurer... Et pourquoi pas lors de nos sorties aux Marchés du Soir...

Pour rappel rdv à 18 h au Port de Plaisance, des bénévoles de Vélocité vous accompagnent jusqu'au marché.



12 avril	Longeville sur Doubs	31 mai	Montbéliard
26 avril	Seloncourt	21 juin	Dung
03 mai	Courcelles	5 juillet	Taillecourt
17 mai	Berche	19 juillet	Etupes

Adhésion à renvoyer à : VélocITÉ, 1 rue du château, 25200 Montbéliard

Je souhaite adhérer à l'association VélocITÉ Pays de Montbéliard.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse Internet : _____

Cotisation : individuelle : 10 euros familiale : 20 euros

Vous pouvez aussi adhérer directement via :

<https://www.helloasso.com/associations/velocite-pays-de-montbeliard/adhesions/adhesion-2024>



Contacts :

Courrier : VélocITÉ Pays de Montbéliard, Espace Associatif, 1 rue du Château, 25200 MONTBÉLIARD

Courriel : montbeliard@fub.fr Adresse Facebook : [velocité pays de montbéliard](https://www.facebook.com/velocite.pays.de.montbeliard)

Site Internet : <https://velocite-pm.jimdofree.com/> ou directement à l'atelier vélo, au 22 rue des Halles - Montbéliard